

Liste des délibérations du conseil municipal du 26 juin 2024

Présents : M. RINGUET, maire, Mmes MONTENON, BONNAVAL, M. JEANROT, adjoints, M. BARDET, Mme BARRAT.

Excusés : MM. AFONSO, GIVERNAUD, JOFFRE, PINAUD.

Modalités de vote : scrutin ordinaire

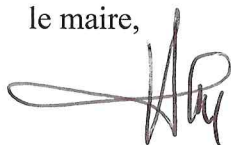
Président de séance : M. Michel RINGUET, maire

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline BONNAVAL

N° délibération	Ordre du jour	Décision du conseil municipal
2024-06-26-01	Devis pour la réfection du plancher du bureau de la mairie	adopté
2024-06-26-02	Devis fourniture et installation poêle à granulés au n°2 chemin de la tonnelle	adopté
2024-06-26-03	Devis réfection des toitures des cabanons rue Etienne Louis Genty	adopté
2024-06-26-04	Proposition d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la maison au n°2 Louise Pichon	rejeté
2024-06-26-05	Estimation des travaux du n°7 rue Etienne Louis Genty	adopté
2024-06-26-06	Acquisition d'un véhicule pour l'adjoint technique	adopté
2024-06-26-07	Motion au SDEC pour le renforcement du réseau électrique des Grandes Loges	adopté
Divers et informations	<p>L'automatisation de la cloche est réalisée depuis le 24 juin 2024.</p> <p>Il sera demandé à Thierry CHEVREUIL un devis pour séparer les lumières de la salle polyvalente du reste du tableau électrique.</p> <p>Deux devis vont être demandés pour refaire la partie arrière de la toiture de la maison MAREST. Un dossier DETR sera déposé en fin d'année.</p> <p>Les subventions DETR et de la région ont été versées pour les travaux de transformation de la grange en logement soit 164 827,07 €. La subvention DETR a également été versée pour les travaux de toiture de la maison 7 rue Etienne Louis Genty soit 7 566,88 €.</p> <p>Un compte-rendu des contrôles d'assainissement réalisés dans le bas du bourg va être demandé au service assainissement d'Evolis.</p> <p>En ce qui concerne le courrier de Mme MAROUZEAU, le conseil municipal dit ne pas avoir de solution technique pour répondre à toutes les demandes du bourg, et va interroger Evolis pour voir quelles solutions techniques peuvent être envisagées.</p> <p>Madame BONNAVAL demande si on peut faire intervenir une entreprise pour pousser les déchets verts au Vergnoux à l'intersection Poulignat/les Villettes, la demande est acceptée.</p> <p>Elle souligne également l'état particulièrement dégradé de portions de la D56 entre le Vergnoux et la Grange et de plus cette partie de route présente un réel danger pour les usagers lorsque circulent de très gros engins sans panneaux annonçant leur passage. Un courrier sera fait au service concerné du Département.</p>	

Signatures

le maire,



le secrétaire de séance



Date d'affichage	29.06.2024
Date de fin d'affichage	
Date de publication	29.06.2024